



PAX-CULTURA ©

France

La culture au service de la Paix.

www.paxculturafrance.org - pax.cultura.france@gmail.com -

Partenaire officiel du « Centre Objectif Terre » © Genève - www.earthfocusfoundation.org

Lettre ouverte à la Nation Française & aux Instances Internationales

Le PROTOCOLE de la HAYE pour protéger notre Patrimoine Culturel mondial & nos Droits

En ces temps où les exactions de l'obscurantisme font les couvertures médiatiques de notre planète sous la griffe de l'intégrisme religieux. Où le patrimoine culturel mondial est gravement menacé.

En ces temps où les images de pillages et destruction des Musées, les incendies de bibliothèques, la volonté d'annihiler les racines de la Culture commune à notre humanité, conduisent à la disparition des sources de notre histoire...

Pax-Cultura France est indignée de voir que la France, symbole des Droits Universels et de la Culture, prenne prétexte de cet obscurantisme pour y sombrer elle-même.

Nous tenons à faire part de notre inquiétude face à la participation avérée du gouvernement français dans les conflits armés, parfois aux côtés d'intégristes, et donc à sa responsabilité face à la destruction du Patrimoine Culturel mondial.

Mais également dans les récentes mesures de restriction des libertés fondamentales incluant la révision de la Constitution française dont l'état d'urgence (*) ne semble servir que de prétexte.

Nous pouvons en effet constater que ces mesures loin de viser les seuls intégristes djihadistes se retournent en majorité sur les contestataires de la politique du gouvernement, écologistes, sites d'information, avocats, opposants divers, presses, ...

Aujourd'hui la lutte contre le terrorisme prend la forme d'un paravent cachant les bénéfices d'un gouvernement qui s'enfoncé d'année en année vers un État de plus en plus totalitaire.

Nous souhaitons ici rappeler le préambule de la déclaration de 1789 : « *Les Représentants du Peuple Français, constitués en Assemblée Nationale, considèrent que l'ignorance, l'oubli ou le mépris des droits de l'Homme sont les seules causes des malheurs publics et de la corruption des Gouvernements.* » Nous constatons à ce jour que notre gouvernement applique ces trois causes de malheurs au peuple qu'il est censé protéger, en raison de leurs intérêts personnels et des lobbies financiers qui le dirigent.

Nous ne pouvons accepter que ces mêmes dirigeants luttent contre le terrorisme, tout en serrant la main de ceux qui le financent, au détriment des libertés et de la destruction de la Culture.



C'est pourquoi nous enjoignons toutes les nations signataires du Traité de la Haye de 1957, dont la France, à appliquer les accords internationaux qu'ils ont ratifiés en faveur de la Protection de la Culture et mettent en œuvre les mesures nécessaires pour arrêter d'urgence cette dévastation culturelle et la violation de nos droits élémentaires, particulièrement la liberté d'expression observée depuis novembre 2015.

Nous constatons que nous avons la chance d'avoir les outils juridiques mais qu'ils sont oubliés, ignorés et méprisés par nos politiques et décideurs.

La Patrie de droits de l'homme ne se doit-elle pas de montrer l'exemple en s'opposant aux violations des Droits Universels, à la faim dans le monde, aux tortures, à la pauvreté,... plutôt que de vendre des armes !

Nous souhaitons rappeler les propos de l'initiateur de la Pax-Cultura Nicolas Roërich, « Là où il y a la Culture, il y a la Paix » et que toute destruction de la culture conduit au chaos et à la privation des libertés. Rappelant que nous devons obéir aux seules lois sauvegardant la Vie qui nous habite et celles des Droits Universels, et donc de refuser et résister à celles qui s'y opposent.

Les valeurs de la Pax-Cultura dans l'esprit de la Charte de la Haye de 1957 nous appellent à vivre dans une économie réellement citoyenne, une écologie respectée, une politique démocratique, une société où la Culture sera facteur de Paix, où les Nations adhéreront à la Charte de la Terre et respecteront les Droits Universels et non seulement ceux des intérêts matériels de 'l'homme'.

Nous demandons solennellement que la France mette immédiatement un terme à l'état d'urgence qui est manifestement un prétexte aux violations des Libertés et à la destruction de notre Culture, qu'elle respecte le Protocole de la Haye de 1957 sur la protection du patrimoine culturel en cessant de financer l'intégrisme, afin qu'elle redevienne un exemple d'humanisme pour notre planète et montre à nouveau la Voie comme 'Patrie des Lumières'.

Le 1^{er} janvier 2016

Pour la Pax-Cultura France, Thierry BECOURT Président



NB :

En parallèle à celles des Instances internationales et Pax-Cultura, copies sont adressées à l'Elysée et diverses associations officielles et organes de presse ainsi qu'au « Conseil National de Transition » qui ce dernier, en référence à la déclaration des droits de l'homme et du citoyen, s'institue comme la nouvelle autorité légitime de France et affiche également la même volonté de préserver la paix et de restaurer les valeurs du droit légitime au travers de la connaissance citoyenne de ses droits fondamentaux et du respect de sa Constitution.

(*)Dans l'état actuel du texte législatif, l'état d'urgence étend considérablement le pouvoir des autorités de police qui peuvent, sans l'intervention du pouvoir judiciaire :

- Instaurer un couvre-feu,
- Restreindre la circulation,
- Instituer des zones où le séjour,
- Assigner à résidence,
- Réquisitionner des personnes ou des biens,
- Ordonner la fermeture de lieux de réunion de toute nature,
- Interdire les réunions,
- Effectuer des perquisitions à domicile de jour et de nuit,
- Prendre des mesures pour assurer le contrôle des médias,
- Autoriser l'espionnage et la censure des internautes...

